

RAPPORT 22 ANNUEL 00 12 90



ICI, ENSEMBLE
COOPSCO
SAINTE-FOY

2
4
6
7
10
12
16

MOT DE LA PRÉSIDENTE DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION

MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

ÉVOLUTION FINANCIÈRE

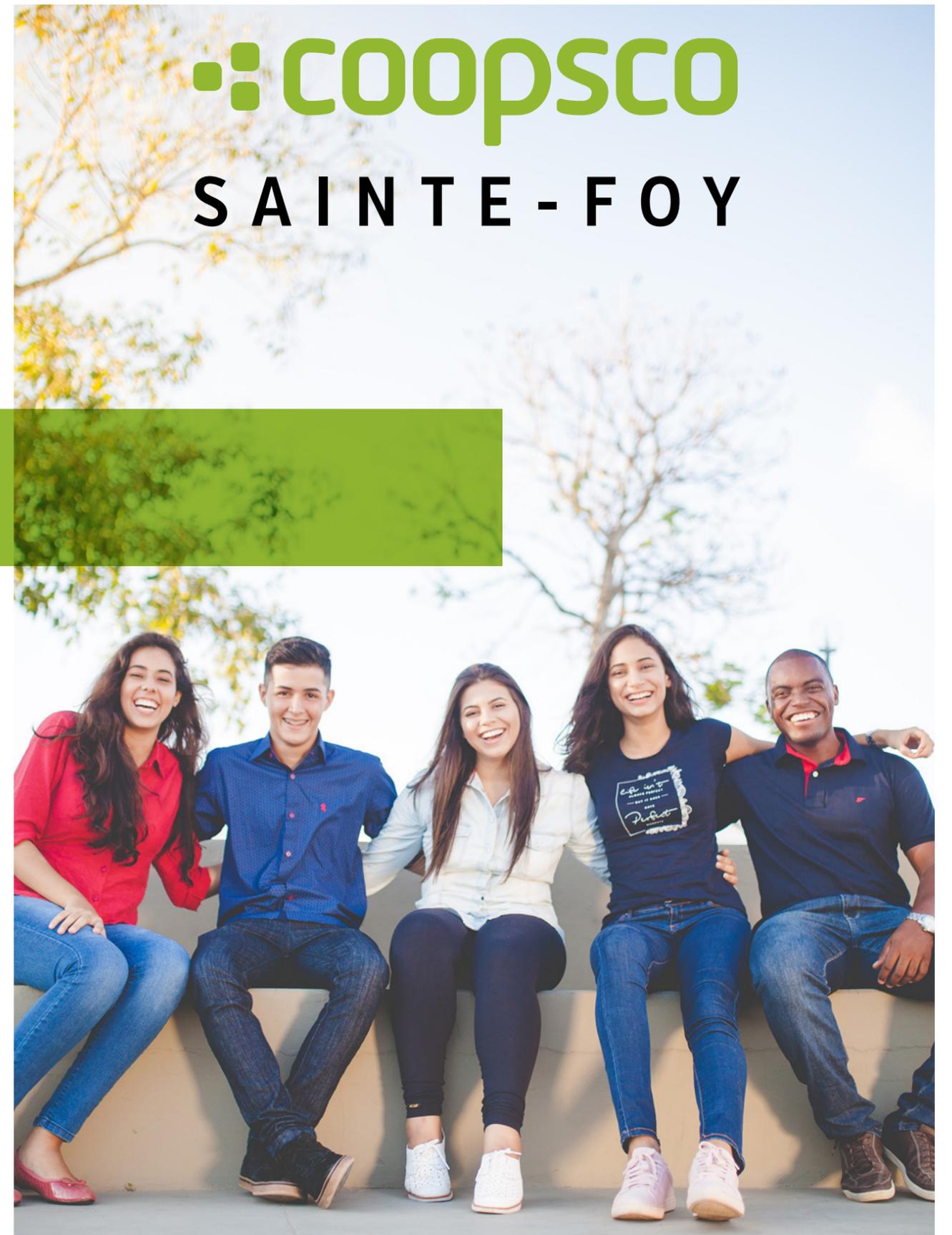
BILAN COOPÉRATIF ET SOCIAL

DÉVELOPPEMENT DURABLE

PRÉSENTATION DES MEMBRES
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DES COMITÉS
DE L'ÉQUIPE COOPSCO

RAPPORT FINANCIER

TABLE DES MATIÈRES



MOT DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

CHER(E)S

MEMBRES



Il y a deux ans, j'étais assise dans l'assemblée, en écoutant attentivement les membres de l'exécutif présenter tour à tour les points à l'ordre du jour. Je me souviens qu'au moment du discours de la présidente, je me suis dit qu'un jour, ce serait à mon tour de m'adresser aux membres de Coopsco Sainte-Foy. J'en étais persuadée! Et ce jour, c'est aujourd'hui, je suis là à vous parler de mes réalisations ainsi que de celles de votre coopérative.

Durant ma première année sur le conseil d'administration, j'ai occupé le poste de secrétaire-trésorière. Ce poste m'a permis de réunir deux de mes passions, l'implication sociale et les chiffres. Pour une première fois dans ma vie, je m'impliquais dans une entreprise dont son but n'était

pas de faire des profits, mais bien de redonner à ses membres et à sa communauté. Je suis rapidement tombé en amour avec les valeurs coopératives et j'ai commencé à m'impliquer et à créer des projets avec les autres membres du CA. Grâce à mon implication active au sein de la coop et du réseau Coopsco, un prix m'a d'ailleurs été décerné lors du Gala Coopsco de 2019: la bourse René Houle. Cette dernière vise à récompenser les administrateurs émergents du réseau qui ont eu un impact positif et qui ont su se démarquer.

Ayant apprivoisé le milieu coopératif et étant prête pour de nouveaux défis, c'est à ma deuxième année au sein du conseil, que je suis alors, élue présidente. L'un de mes plus grands projets a été la mise en place d'un

nouveau comité, soit le comité de développement durable qui aurait pour but de rendre la coopérative, et ce, autant du côté alimentaire que de la Boutique, le plus vert possible.

Au cours de cette dernière année, j'ai eu la chance de m'impliquer à la table des administrateurs du réseau Coopsco. Ce comité réunit plusieurs administrateurs de coopératives, membres de la fédération québécoise des coopératives en milieu scolaire [FQCMS]. Les échanges lors de ces rencontres m'ont permis d'en apprendre plus sur ce réseau coopératif et ainsi, de partager de bonnes pratiques tout en y récoltant de belles innovations que je pouvais ensuite proposer à notre conseil d'administration.

C'est également grâce à mon implication au sein de ma coopérative qu'en mars dernier, j'ai eu le bonheur de m'envoler pour une mission coopérative au Guatemala. Accompagnée de 4 autres administrateurs ainsi que de la présidente de notre réseau Coopsco, cette mission, durant laquelle nous avons pu visiter des coopératives agricoles, m'a permis de constater que nous avons des réalités totalement différentes et de plus, le fait que je sois une jeune femme et présidente de ma coopérative, était pour eux, très inspirant. C'est lors de cette mission, que j'ai pu prendre conscience de la chance que nous avons ici de pouvoir faire une différence, peu importe notre âge ou notre sexe. Je suis très reconnaissante d'avoir eu la chance de faire ce périple grâce à Coopsco Ste-Foy, en partenariat avec Coopsco et SOCODÉVIE.

Cette année a aussi été marquée par les efforts des comités découlant du conseil d'administration. Malgré la pandémie, les administrateurs se sont réunis et ont continué à réaliser les mandats qui leur avaient été donnés.

Je désire remercier tous les membres du conseil d'administration, l'équipe de gestionnaires, les employés, et bien sûr, vous les membres, de m'avoir accompagné durant cette année. Sans vous rien de tout cela n'aurait été possible. C'est donc avec enthousiasme et excitation que je souhaite, solliciter un nouveau mandat et ainsi espérer passer une autre belle année avec vous.

Sabrina Harvey,
présidente du conseil d'administration



MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE



Cher(e)s membres,

L'année 2019-2020, bien qu'elle fût interrompue par une crise sanitaire sans précédent, s'est amorcée de belle façon. Il me fait donc plaisir de vous présenter, dans ce contexte particulier, les résultats du travail acharné d'une équipe d'employé(e)s, de gestionnaires et d'administrateurs, eux qui auront grandement contribué au bon déroulement des opérations de la Coop tout au long de l'année ayant pris fin le 31 mai dernier.

Ce sont les orientations stratégiques définies pour 2018-2021, qui ont donné le ton à l'année 2019-2020 et qui l'auront structurée de manière à accomplir au mieux notre mission en tant que coopérative.

Ces priorités ont été au cœur de notre plan d'action pour la dernière année et nous sommes fiers de pouvoir conclure celle-ci, malgré l'interruption de nos opérations en mars dernier, sur une note positive. Imaginons-nous seulement si

aucune crise sanitaire n'était venue ralentir cet élan.

Au cours de la dernière année, l'équipe de direction de la coopérative a été à l'écoute de sa clientèle et de son personnel. Deux sondages ont ainsi été réalisés, soit un auprès de la clientèle et le second auprès des employés. Bien que certaines actions aient pu être engagées rapidement et de manière proactive, chacun des sondages a mené à un plan d'action qui sera déployé au cours de 2020-2021.

La force de notre coopérative est sans contredits les humains qui gravitent autour. Ces humains ce sont; le personnel de notre coopérative, les membres du conseil d'administration, notre partenaire principal, le Cégep Sainte-Foy et ses nombreuses ressources si importantes et si humaines, l'ensemble des coopératives avec qui nous travaillons main dans la main pour faire de notre réseau, un réseau fort et stimulant pour les membres. Ce sont aussi les clients internes et externes qui font confiance à notre équipe pour répondre à leurs besoins. Enfin, ce sont vous, les membres, qui année après année, choisissez de faire partie de la grande famille qu'est Coopsco Sainte-Foy, et qui continuez d'être les ambassadeurs de celle-ci.

ICI, ENSEMBLE NOUS POUVONS ACCOMPLIR DE GRANDES CHOSES !

Chacun à leur façon, ces astres contribuent à notre développement et à la consolidation de nos forces et de nos valeurs coopératives.

En ces temps de pandémie, le mot « coopération » prend tout son sens. Un vieux proverbe chinois disait ceci : « Vous laisserez-vous abattre dans l'adversité ? Elle devrait plutôt ranimer vos forces. » Et bien sachez que votre coopérative, tout comme l'ensemble du mouvement Coopsco, a choisi de faire de ce proverbe son leitmotiv en ces temps difficiles. Bien sûr, l'année 2020-2021 en sera une de remise en question et de prise de décision parfois difficile. Je suis toutefois convaincue que, par ses forces et ses valeurs, c'est un réseau enrichi

qui amorcera cette prochaine année, en ayant à cœur les membres et tous les humains qui sont l'essence même de notre existence.

En terminant, je tiens à remercier tous les administrateurs membres du conseil d'administration, pour leur confiance à mon égard, ainsi qu'à celle de mon équipe. Merci également aux employés et aux gestionnaires pour leur dévouement et leur professionnalisme. Sans des gens passionnés comme vous, une période comme celle que nous vivons actuellement serait autrement plus difficile à combattre.

Ici, ensemble, nous pouvons accomplir de grandes choses !

Louise Déraspe,
Directrice générale



PRIORITÉS 2018-2021

1

Développer une approche proactive en réponse aux besoins des membres

2

Garantir une prédisposition positive des parties prenantes envers Coopsco Sainte-Foy

3

Optimiser la gouvernance de Coopsco Sainte-Foy

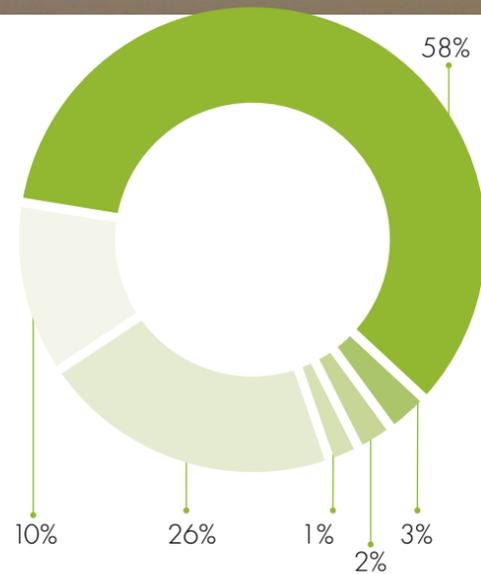
4

Optimiser la rentabilité de Coopsco Sainte-Foy et de ses secteurs



ÉVOLUTION FINANCIÈRE

COOPSC



- 58% ● Coût des marchandises vendues
- 3% ● Ristournes aux membres
- 2% ● Amortissement
- 1% ● Excédent
- 26% ● Salaires et charges sociales
- 10% ● Frais d'exploitation & d'administration

ÉTATS DES RÉSULTATS

Coopsc Sainte-Foy

AU 31 MAI	2020	2019	2018	2017
Ventes	4 347 153 \$	5 075 536 \$	4 828 604 \$	5 211 596 \$
Coût des marchandises vendues	2 544 100 \$	3 030 117 \$	2 764 818 \$	3 082 899 \$
Trop-perçu brut	1 803 053 \$	2 045 419 \$	2 063 786 \$	2 128 697 \$
Marge bénéficiaire brute	36,03%	40,30%	42,74%	40,85%
Frais d'exploitation	1 629 473 \$	1 884 519 \$	1 890 914 \$	1 883 286 \$
Frais d'exploitation/ventes	37,48%	37,13%	39,16%	36,14%
Trop-perçu avant ristournes, dons et commandites	173 580 \$	160 900 \$	172 872 \$	245 411 \$
Ristournes, dons et commandites	(145 811)\$	(140 377)\$	(159 925)\$	(198 044)\$
Trop-perçu avant impôts futurs	27 769 \$	20 523 \$	12 947 \$	47 367 \$
Impôts futurs (ajustement)	- \$	84 423 \$	- \$	- \$
Trop-perçu/déficit de l'exercice	27 769 \$	(63 900)\$	12 947 \$	47 367 \$

BILAN COOPÉRATIF ET SOCIAL

« PAR SON ACTION, SON RAYONNEMENT ET SA CRÉATIVITÉ, LA COOPÉRATIVE DU CÉGEP DE SAINTE-FOY (COOPSCO SAINTE-FOY), PROCURE À SES MEMBRES DES BIENS ET DES SERVICES ADAPTÉS À LEURS BESOINS ET À UN COÛT OPTIMUM POUR LEUR MIEUX-ÊTRE ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EN PLUS DE PROMOUVOIR L'ÉDUCATION À LA DÉMOCRATIE, À L'ÉCONOMIE, À LA SOLIDARITÉ ET À LA RESPONSABILITÉ INDIVIDUELLE ET COLLECTIVE. »

En 1971, Coopsc Sainte-Foy est issue de la volonté de la communauté collégiale de se doter d'une entreprise à son image et de proposer des services qui répondent concrètement aux besoins du milieu. La coopérative se donne alors comme mission la responsabilité d'assurer un développement économique, social, culturel et durable pour sa communauté.

Notre mission et nos valeurs orientent nos actions auprès de notre communauté. Ainsi, nous sommes fiers de présenter à nos membres, notre bilan coopératif et social pour l'année 2019-2020.

- Être membre de la coopérative permet d'économiser intelligemment et de bénéficier de prix réduits à l'achat. Cette année, plus de 145 000 \$ ont été remis à nos membres.
- Chaque année, notre Boutique fait la promotion de la *Lecture en cadeau*. Cette action, de récolter des livres achetés par nos clients et de les faire parvenir à la Fondation pour l'alphabétisation, nous rend fiers de contribuer à la culture et au développement de jeunes enfants et adolescents.



BILAN COOPÉRATIF ET SOCIAL

- Coopsco Sainte-Foy contribue au développement des personnes et du milieu dans lequel elle évolue:
 - Au cours de la dernière année, plus de 72 000,00\$ ont été versés en salaire à des étudiants de notre communauté;
 - Près de 3 000,00\$ ont été remis en repas pour aider les étudiants dans le besoin;
 - Lors de la Campagne Centraide, en plus de solliciter notre clientèle à tous nos points de vente, nous avons offert gracieusement une soupe durant deux midis, ce qui a permis de contribuer pour un montant supplémentaire de près de 500,00\$.
Au total, la campagne a permis d'amasser près de 39 000,00\$ dont la somme de 1 044,00\$ provenait de la contribution de Coopsco Sainte-Foy;
 - Implication dans divers comités, événements et activités académiques du collège:



LA SEMAINE DE LA RELÈVE COOPÉRATIVE

Dans le cadre de la Semaine de la relève coopérative qui avait lieu du 16 au 22 février 2020, une activité permettant de regrouper coopératives et mutuelles, a été organisée le 19 février 2020.

La semaine de la relève coopérative a pour mission de sensibiliser la jeunesse québécoise aux innombrables avantages individuels et collectifs résultant de leur implication dans un projet coopératif, qu'il soit pédagogique ou ancré dans le mouvement coopératif et mutualiste. Que ce soit en tant que consommateur, membre, administrateur, fondateur ou ambassadeur, la possibilité de faire une différence positive dans son milieu en s'engageant auprès d'entreprises coopératives est à la portée de tous.

EN PLUS DE VOTRE COOPÉRATIVE, ÉTAIENT PRÉSENTS LORS DE CETTE ACTIVITÉ :



Jeune Coop « La boîte à musique »
Cégep de Sainte-Foy
facebook.com/
jeunecooplaboiteamusique/



Le Studio jeune coop
Cégep de Sainte-Foy
studiojeunecoop.ca



CQCM
www.cqcm.coop/education



Entrepreneuriat Sainte-Foy
facebook.com/
entrepreneuriatsaintefoy

- Comité d'action et de concertation en environnement [CACE];
- Comité pour un Campus cultivé;
- Portes ouvertes du Cégep de Sainte-Foy;
- Sondage réalisé auprès de nos membres par des étudiants en Techniques de gestion commerciale;
- Tournée des classes pour discuter et pour promouvoir la coopération;
- Partenariat avec certains programmes quant à la participation de leurs étudiants à notre Assemblée générale annuelle.

SEMAINE DE LA COOPÉRATION

« LES COOPÉRATIVES ET LES MUTUELLES : UN RÉSEAU AU POTENTIEL ILLIMITÉ ! »

La Semaine de la coopération, du 13 au 19 octobre 2019, est l'occasion de célébrer l'essence même du modèle entrepreneurial coop, c'est-à-dire les principes universels humains et durables autour desquels les entreprises ont choisi de se construire.

Pour l'occasion, Coopsco Sainte-Foy avait organisé une Roue de Fortune afin de faire découvrir à ses membres leur coopérative, son réseau et la coopération en générale.



DÉVELOPPEMENT DURABLE



AOÛT 2019 RETRAIT DE LA VENTE D'EAU EMBOUTEILLÉE

Extrait du journal le Soleil du 3 novembre 2019: «À l'automne 2019, nous avons cessé la vente des bouteilles d'eau de plastique. C'est une décision qui avait été prise en 2017 pour nous laisser le temps d'ajouter des points d'eau pour remplir les gourdes et donner le temps à notre fournisseur alimentaire de se préparer à ce virage», a expliqué Geneviève Bastien, conseillère en communication au Cégep de Sainte-Foy.

AOÛT 2019 DÉVELOPPEMENT DANS LA BOUTIQUE ET DANS LES POINTS DE VENTE ALIMENTAIRES D'UNE GAMME DE PRODUITS « ZÉRO DÉCHET »

Cette nouvelle gamme de produits offerts en boutique et à l'alimentaire, propose une variété allant de l'ustensile à la brosse à dents, en passant par les savons, les sacs à lunch et les pailles réutilisables.



SEPTEMBRE 2019 OBTENTION DU CERTIFICAT D'ATTESTATION ALIMENT QUÉBEC AU MENU - INSTITUTION

Cette certification atteste que le Cégep de Sainte-Foy et Coopsco Sainte-Foy valorisent les aliments québécois dans l'élaboration de son menu en offrant des plats majoritairement composés d'ingrédients de provenance québécoise.



SEPTEMBRE 2019 FORMATION D'UN NOUVEAU COMITÉ « DÉVELOPPEMENT DURABLE » AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Ce comité est mis sur pied à l'automne 2019 afin de doter la coopérative d'un plan de développement durable. Ce plan devra servir de guide aux gestionnaires et employés ainsi que les outiller afin qu'ils contribuent positivement à l'environnement en réduisant l'empreinte écologique de la coopérative.

DÉVELOPPEMENT DURABLE



MAI 2020 OBTENTION DE LA CERTIFICATION LEAF NIVEAU 2

Depuis plusieurs années, l'équipe des services alimentaires de Coopsco Sainte-Foy et de l'Expérience Service traiteur, travaille de concert avec le Collège afin de réduire considérablement l'empreinte écologique de l'ensemble des services alimentaires au Cégep de Sainte-Foy. Les efforts ont porté fruit puisque nous avons obtenu la Certification niveau 2 LEAF

Cette deuxième certification reconnaît les efforts déployés en matière de développement durable par les acteurs de l'industrie de restauration et de services alimentaires. Pour obtenir une certification LEAF, qui comporte 3 niveaux, un service alimentaire doit satisfaire à 10 critères de durabilité environnementale, allant de la consommation énergétique, à l'approvisionnement des aliments, en passant par la consommation d'eau, la gestion des matières résiduelles, les fournitures ou encore l'aménagement des lieux.



PLUSIEURS AUTRES ACTIONS ONT ÉTÉ POSÉES EN COURS D'ANNÉE DONT :

- Retrait de la distribution systématique des pailles de plastique;
- Collaboration avec l'association étudiante à l'instauration d'un espace dans la cafétéria pour de la vaisselle durable mis à la disposition des étudiants;
- Participation active sur le comité d'action et de concertation du Collège [CACE];
- Participation aux rencontres du comité de développement durable du Collège ainsi que du comité Campus cultivé;
- Incitation dans la boutique au recyclage des crayons et autres articles recyclables;
- Poursuite des bonnes pratiques déjà en place (exemple: compostage dans les cuisines)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil est formé de 10 membres au total, réparti comme suit:

6

sièges réservés à des étudiants

3

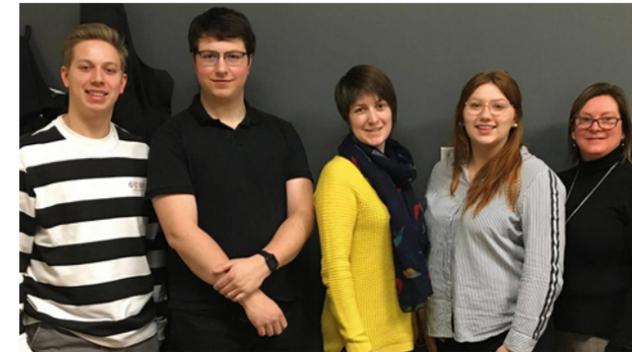
sièges réservés à des membres du personnel et de la direction du Cégep

1

siège réservé à l'externe

C'est donc un CA majoritairement étudiant, qui oriente les axes de notre coopérative et qui veille au respect de notre mission et de nos valeurs coopératives. Les membres du conseil sont recrutés et élus lors de notre assemblée générale annuelle et leurs mandats sont d'une durée de deux ans. Les sièges sont à pourvoir en alternance, de manière à ce que les mandats ne viennent pas à échéance au même moment.

COMITÉS



COMITÉ EXÉCUTIF



COMITÉ ÉDUCATION COOPÉRATIVE



COMITÉ FINANCES



COMITÉ DÉVELOPPEMENT DURABLE



COMITÉ D'ÉVALUATION



PRÉSIDENTE DU CA
Sabrina Harvey (étudiante)



SECRÉTAIRE-TRÉSORIER
Jérémy Renaud (étudiant)



VICE-PRÉSIDENT ÉDUCATIF
Édouard Langevin (étudiant)



VICE-PRÉSIDENTE EXÉCUTIVE
Myriam Arseneault (administratrice externe)



ADMINISTRATEUR
Carol Arseneault (membre du personnel)



ADMINISTRATRICE
Florence Claveau-Roy (étudiante)



ADMINISTRATEUR
Charles Doucet (étudiant)



ADMINISTRATEUR
Dany Dubois (membre de la direction)



ADMINISTRATRICE
Alex-Anne Maltais-Denis (membre du personnel)



ADMINISTRATEUR
Marc-Antoine Perreault (étudiant)

VOICI NOTRE C.A.
DE 2019-2020

ÉQUIPE COOPSCO

Le capital humain de la coopérative est formé d'expertise et de dynamisme. Une belle expertise jumelée à l'embauche continue que nous effectuons au fil des années fait de l'équipe de la coopérative une équipe chevronnée et dévouée pour sa clientèle.

EMPLOYÉS

Allard, Mariette
 Alvarez-Hurtado, Juan-Carlos
 Angosse, Vanita
 Blouin, Lissette
 Bouchard, Annie
 Boutet, Marie-Josée
 Boutin, Mélizandre
 Carbonneau, Marc
 Charpentier, Anna-Hélène
 Couture, Paméla
 Daigle, France
 Desrochers, Manuel

Fiset, Claire
 Gauthier, France
 Gauthier, Gaétane
 Gélinas, Audrey
 Grenier, Sylvie
 Harvey, Céline
 Henri, Josianne
 Jerkins, France
 Labrecque, Jennifer
 Landry, Chantale
 Macé, Nathalie
 Mathieu, Steve

Paquet, Caroline
 Paradis, Madeleine
 Paradis, Rita
 Pelletier-Dumont, Jérôme
 Perron, Stéphanie
 Poliquin, Johanne
 Roy, Roxanne
 Ruel, Caroline
 St-Denis Lyne
 Tardif, Sonia
 Thériault, Frédéric



ÉQUIPE ALIMENTAIRE



ÉQUIPE BOUTIQUE

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE



DES EMPLOYÉS MOTIVÉS EN PRÉPARATIF DE LA RENTRÉE SCOLAIRE



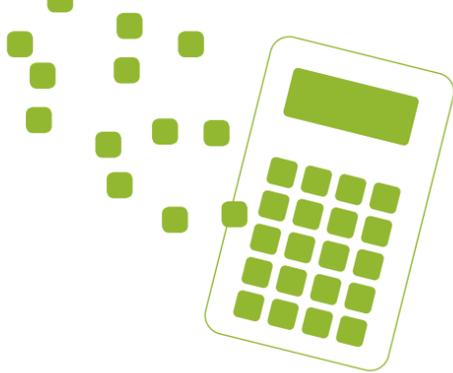
RAPPORT FINANCIER 2020



États financiers
(non audité)

COOPSCO SAINTE-FOY

Exercice terminé le 31 mai 2020



2019 + 1 + 356
1 086 432 569.20 - 45.89 7432.01 219.23 x \$
-80.78 ÷ 5 495.97 x 0.23 \$ 9 597.02 842.9

coopSCO
SAINTE-FOY

COOPSCO SAINTE-FOY

États financiers
(non audité)

Exercice terminé le 31 mai 2020

Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant	1
États financiers	
Bilan	3
État des résultats	5
État de la réserve négative	6
État des flux de trésorerie	7
Notes afférentes aux états financiers	8
Annexe - Chiffre d'affaires brut, coût des marchandises vendues et frais directs	21
Annexe - Frais de vente, frais administratifs, frais de réseau, frais financiers et autres produits	22
Annexe - État des résultats - St. Lawrence	23

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

Aux membres de Coopsco Sainte-Foy

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de Coopsco Sainte-Foy, qui comprennent le bilan au 31 mai 2020 et les états des résultats, de la réserve négative et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé adaptées aux particularités de l'entreprise coopérative conformément au Règlement d'application de la Loi sur les coopératives du Québec, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en oeuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en oeuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en oeuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.



Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 mai 2020, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé adaptées aux particularités de l'entreprise coopérative conformément au Règlement d'application de la Loi sur les coopératives du Québec.

*Lemieux Nolet*¹

LEMIEUX NOLET
comptables professionnels agréés
S.E.N.C.R.L.

Québec (Québec)
Le 3 novembre 2020

¹ Par CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique no A130007

COOPSCO SAINTE-FOY

Bilan
(non audité)

31 mai 2020

	2020	2019
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	14 115 \$	114 686 \$
Débiteurs	135 205	63 883
Subventions salariales à recevoir	36 344	-
Stocks (note 3)	428 369	361 266
Frais payés d'avance	22 711	11 684
	636 744	551 519
Placements (note 4)	50 050	50 050
Immobilisations corporelles (note 5)	124 476	175 607
Actifs incorporels (note 6)	58 467	70 487
Impôts futurs (note 15)	40 000	40 000
	909 737 \$	887 663 \$



	2020	2019
Passif et avoir des membres et de la coopérative		
Passif à court terme		
Emprunts bancaires (note 7)	1 966 \$	- \$
Créditeurs (note 8)	330 500	360 544
Produits reportés	10 926	18 850
<u>Dette à long terme échéant à moins d'un an (note 9)</u>	15 886	34 843
	359 278	414 237
Dette à long terme (note 9)	49 802	21 408
<u>Aide gouvernementale reportée (note 10)</u>	39 252	44 252
	448 332	479 897
Avoir des membres (note 11)	155 733	145 314
Avoir de la coopérative		
Surplus d'apport (note 11)	427 713	412 262
Réserve négative	(149 810)	(149 810)
<u>Trop-perçu de l'exercice</u>	27 769	-
	305 672	262 452
	909 737 \$	887 663 \$

Engagements (note 12)
Événement postérieur à la date de bilan (note 13)
Éventualité (note 14)

Au nom du conseil,


_____, administrateur


_____, administrateur

COOPSCO SAINTE-FOY

État des résultats
(non audité)

Exercice terminé le 31 mai 2020

	2020	2019
Chiffre d'affaires brut (annexe)	4 347 153 \$	5 075 536 \$
<u>Coût des marchandises vendues (annexe)</u>	2 544 100	3 030 117
Trop-perçu brut	1 803 053	2 045 419
Frais directs (annexe)	1 315 834	1 455 466
Frais de vente (annexe)	105 675	124 012
Frais administratifs (annexe)	274 389	323 892
Frais de réseau (annexe)	29 377	30 830
Frais financiers (annexe)	5 643	12 717
<u>Autres produits (annexe)</u>	(101 445)	(62 398)
	1 629 473	1 884 519
Trop-perçu avant ristournes, dons et commandites	173 580	160 900
<u>Ristournes, dons et commandites</u>	(145 811)	(140 377)
Trop-perçu avant impôts futurs	27 769	20 523
Impôts futurs	-	84 423
<u>Trop-perçu (déficit) de l'exercice</u>	27 769 \$	(63 900) \$

COOPSCO SAINTE-FOY

État de la réserve négative
(non audité)

Exercice terminé le 31 mai 2020

	2020	2019
Réserve négative au début de l'exercice	(149 810) \$	(98 857) \$
Déficit de l'exercice courant	-	(63 900)
Trop-perçu de l'exercice précédent	-	12 947
Réserve négative à la fin de l'exercice	(149 810) \$	(149 810) \$

COOPSCO SAINTE-FOY

État des flux de trésorerie
(non audité)

Exercice terminé le 31 mai 2020

	2020	2019
Activités d'exploitation		
Trop-perçu (déficit) de l'exercice	27 769 \$	(63 900) \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	76 673	111 348
Amortissement des actifs incorporels	13 000	13 023
Amortissement de l'aide gouvernementale reportée	(5 000)	(15 000)
Impôts futurs	-	84 423
	112 442	129 894
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	(71 322)	2 582
Subventions salariales à recevoir	(36 344)	-
Stocks	(67 103)	(66 805)
Frais payés d'avance	(11 027)	(1 247)
Créditeurs	(30 044)	51 558
Produits reportés	(7 924)	18 850
	(111 322)	134 832
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(25 542)	(23 128)
Acquisition d'actifs incorporels	(980)	(952)
Produit de disposition d'immobilisations corporelles	-	12 651
	(26 522)	(11 429)
Activités de financement		
Variation des emprunts bancaires	1 966	-
Remboursement de la somme due à la Fédération québécoise des coopératives en milieu scolaire	-	(200 000)
Emprunt à long terme	40 000	-
Remboursement de la dette à long terme	(30 563)	(51 039)
Émission de capital social	26 530	27 380
Remboursement de parts sociales	(660)	(205)
	37 273	(223 864)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(100 571)	(100 461)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	114 686	215 147
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	14 115 \$	114 686 \$

COOPSCO SAINTE-FOY

Notes afférentes aux états financiers
(non audité)

Exercice terminé le 31 mai 2020

1. Statut et nature des activités

La coopérative, constituée en vertu de la Loi sur les coopératives du Québec, exploite un commerce de vente de livres et de matériel scolaire et offre des services alimentaires comprenant une cafétéria, un service de traiteur, des distributrices, un bistro et un café étudiant. Elle porte la bannière de Coopsco.

2. Principales méthodes comptables

2.1 Référentiel comptable applicable

Les états financiers sont établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé adaptées aux particularités de l'entreprise coopérative conformément au Règlement d'application de la Loi sur les coopératives du Québec.

2.2 Particularités de l'entreprise coopérative

2.2.1 Impôts sur le revenu

Le trop-perçu de l'exercice présenté à l'état des résultats est établi avant l'impôt sur le revenu. Le trop-perçu de l'exercice et les impôts sur le revenu seront inscrits à la réserve au cours de l'exercice suivant, alors qu'un déficit est inscrit à la réserve au cours de l'exercice courant.

L'entité comptabilise les impôts futurs à l'état de la réserve au même moment que les impôts exigibles y sont constatés, soit au cours du prochain exercice si le résultat net se solde par un excédent, soit au cours de l'exercice courant si le résultat net se solde par un déficit.

2.2.2 Avoir des membres

Les parts sont présentées à l'avoir des membres.

2.3 Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé, exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une influence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus. Les principales estimations portent sur la valeur nette de réalisation des stocks, sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles et des actifs incorporels, ainsi que sur la recouvrabilité de l'actif d'impôts futurs.

COOPSCO SAINTE-FOY

Notes afférentes aux états financiers, suite
(non audité)

Exercice terminé le 31 mai 2020

2. Principales méthodes comptables (suite)

2.4 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'entité consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

2.5 Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût ou de la valeur nette de réalisation. Le coût des stocks est établi selon la méthode du premier entré, premier sorti. La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimatif dans le cours normal des affaires, moins les charges de vente variables qui s'appliquent.

2.6 Instruments financiers

2.6.1 Évaluation

L'entité évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

2.6.2 Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé au résultat net. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée au résultat net.

COOPSCO SAINTE-FOY

Notes afférentes aux états financiers, suite
(non audité)

Exercice terminé le 31 mai 2020

2. Principales méthodes comptables (suite)

2.7 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon les méthodes, les périodes et taux indiqués ci-dessous :

Éléments d'actif	Méthodes	Périodes et taux
Améliorations locatives	linéaire et dégressif	10 ans et 20 %
Mobilier de bureau et équipement	linéaire et dégressif	5 ans, 10 ans et 20 %
Matériel roulant	dégressif	25 %
Équipement informatique	linéaire	5 ans

2.8 Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont comptabilisés au coût. Ils sont amortis en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire selon les périodes indiquées ci-dessous :

Éléments d'actif	Périodes
Logiciels	5 ans et 10 ans

2.9 Constatation des produits

Les produits d'exploitation provenant des ventes de biens et des services alimentaires sont comptabilisés, déduction faite d'une estimation des retours et rabais prévus, lorsqu'il existe des preuves convaincantes d'un accord, que les marchandises sont expédiées au client, que le prix est déterminé ou déterminable et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

2.10 Aide gouvernementale

Les subventions relatives aux immobilisations corporelles sont comptabilisées à titre de subventions reportées puis amorties de la même façon que les immobilisations corporelles auxquelles elles se rapportent. Les subventions relatives aux charges sont comptabilisées en déduction de celles-ci.

COOPSCO SAINTE-FOY

Notes afférentes aux états financiers, suite
(non audité)

Exercice terminé le 31 mai 2020

2. Principales méthodes comptables (suite)

2.11 Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

2.12 Impôts

L'entité utilise la méthode des impôts futurs pour comptabiliser les impôts. En vertu de cette méthode, les actifs et les passifs d'impôts futurs sont déterminés en fonction de l'écart entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs. Tout changement survenu dans le montant net des actifs et passifs d'impôts futurs est porté aux résultats. Les actifs et les passifs d'impôts futurs sont déterminés en fonction des taux d'imposition et des lois fiscales en vigueur ou pratiquement en vigueur qui, selon ce qui est à prévoir, s'appliqueront au revenu imposable des exercices au cours desquels les actifs et passifs seront recouverts ou réglés. Les actifs d'impôts futurs sont comptabilisés lorsqu'il est plus probable qu'improbable qu'ils se réaliseront.

3. Stocks

	2020	2019
Livres	250 036 \$	199 086 \$
Matériel informatique	15 822	19 316
Papeterie et accessoires	110 677	106 823
Services alimentaires	51 834	36 041
	428 369 \$	361 266 \$

COOPSCO SAINTE-FOY

Notes afférentes aux états financiers, suite
(non audité)

Exercice terminé le 31 mai 2020

4. Placements

	2020	2019
Fédération québécoise des coopératives en milieu scolaire		
Au coût		
5 parts sociales	50 \$	50 \$
5 000 parts privilégiées de catégorie A, sans intérêts, non participantes, sans droit de vote, rachetables au gré de la Fédération à leur valeur nominale de 10 \$ chacune	50 000	50 000
	50 050 \$	50 050 \$

5. Immobilisations corporelles

	2020		2019	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Améliorations locatives	536 910 \$	500 468 \$	36 442 \$	55 999 \$
Matériel de bureau et équipement	324 064	266 384	57 680	82 657
Matériel roulant	23 206	16 057	7 149	9 205
Équipement informatique	91 004	67 799	23 205	27 746
	975 184 \$	850 708 \$	124 476 \$	175 607 \$

COOPSCO SAINTE-FOY

Notes afférentes aux états financiers, suite
(non audité)

Exercice terminé le 31 mai 2020

6. Actifs incorporels

	2020		2019	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Actifs incorporels				
Logiciels	119 130 \$	60 663 \$	58 467 \$	70 487 \$

7. Emprunts bancaires

L'entité dispose d'un emprunt bancaire d'un montant autorisé de 300 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel majoré de 1,50 %. Cet emprunt est garanti par l'universalité des biens.

De plus, l'entité dispose d'un emprunt bancaire, d'un montant autorisé de 50 000 \$, portant intérêt au taux de 7,70 %.

8. Crédoiteurs

	2020	2019
Fournisseurs	238 529 \$	171 755 \$
Salaires et vacances	83 933	100 458
Sommes à remettre à l'État	6 146	88 331
Dépôts de clients	1 892	-
	330 500 \$	360 544 \$

COOPSCO SAINTE-FOY

Notes afférentes aux états financiers, suite
(non audité)

Exercice terminé le 31 mai 2020

9. Dette à long terme

	2020	2019
Emprunts remboursés au cours de l'exercice	- \$	2 334 \$
Emprunt, 6,65 %, remboursable à compter de septembre 2020 jusqu'en novembre 2020 par versements mensuels de 1 042 \$ en capital plus les intérêts, garanti par l'universalité des biens ⁽¹⁾	3 634	15 193
Emprunt, 6,65 %, remboursable à compter de septembre 2020 jusqu'en février 2021 par versements mensuels de 1 250 \$ en capital plus les intérêts, garanti par l'universalité des biens ⁽²⁾	6 250	18 750
Emprunt, 2,67 %, remboursable à compter de septembre 2020 jusqu'en septembre 2021, par versements mensuels de 417 \$ en capital plus les intérêts et par versements annuels correspondants à 2 % des fonds autogénérés ⁽³⁾	15 804	19 974
Emprunt en vertu du programme Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, sans intérêts jusqu'au 31 décembre 2022, 5 % par la suite, remboursable au plus tard le 31 décembre 2025 par un versement unique d'ici cette date, ou mensuellement en capital et intérêts sur 36 mois à compter de janvier 2023, garanti par le gouvernement du Canada. Dans l'éventualité où cet emprunt était remboursé au plus tard le 31 décembre 2022 et que le gouvernement du Canada statuait que l'entité était admissible, une aide financière de 25 % (10 000 \$) pourrait être accordée à l'entité en réduction du prêt	40 000	-
	65 688	56 251
Dette à long terme échéant à moins d'un an	15 886	34 843
	49 802 \$	21 408 \$

COOPSCO SAINTE-FOY

Notes afférentes aux états financiers, suite
(non audité)

Exercice terminé le 31 mai 2020

9. Dette à long terme (suite)

Les versements en capital sur la dette à long terme à effectuer au cours des trois prochains exercices sont les suivants : 2021 - 15 886 \$; 2022 - 5 004 \$ et 2023 - 44 798 \$.

- (1) Selon les conditions décrites au contrat d'emprunt, l'entité est soumise à certaines clauses restrictives en ce qui concerne le maintien de certains ratios financiers. Elle doit maintenir un ratio de fonds de roulement ajusté minimum de 1,25 et un ratio de couverture du service de la dette égal ou supérieur à 1,15. Au 31 mai 2020, ces clauses étaient respectées.
- (2) Selon les conditions décrites au contrat d'emprunt, l'entité est soumise à certaines clauses restrictives en ce qui concerne le maintien de certains ratios financiers. Elle doit maintenir un ratio de couverture de la dette maximal de 1,15. Au 31 mai 2020, cette clause était respectée.
- (3) Selon les conditions décrites au contrat d'emprunt, l'entité est soumise à certaines clauses restrictives en ce qui concerne le maintien de certains ratios financiers. Elle doit maintenir un ratio de fonds de roulement minimal de 1,25 et un ratio de dette à long terme sur avoir net ajusté maximal de 2,50. Au 31 mai 2020, ces clauses étaient respectées.

10. Aide gouvernementale reportée

	2020	2019
Solde au début	44 252 \$	59 252 \$
Moins : montant constaté à titre de produits de l'exercice	(5 000)	(15 000)
Solde à la fin	39 252 \$	44 252 \$

COOPSCO SAINTE-FOY

Notes afférentes aux états financiers, suite
(non audité)

Exercice terminé le 31 mai 2020

11. Avoir des membres

Nombre illimité de parts sociales, d'une valeur nominale de 10 \$ depuis le 1^{er} janvier 2016, remboursables en conformité avec les dispositions prévues par la loi. Un membre ne détient qu'un seul vote, peu importe le nombre de parts sociales détenues.

Parts de qualification

Chaque membre doit détenir une part sociale

	2020	2019
Souscrites et payées		
23 040 parts sociales (2019 - 22 270)	155 733 \$	145 314 \$

Émission

Au cours de l'exercice, l'entité a émis 2 653 (2019 - 2 738) parts sociales en contrepartie d'un montant de 26 530 \$ (2019 - 27 380 \$) en espèces.

Transfert au surplus d'apport

Conformément aux règlements de l'entité, les membres ayant quitté l'établissement d'enseignement depuis une durée déterminée sont réputés avoir fait don de la valeur de leur capital social à l'entité. Au cours de l'exercice, 1 817 parts sociales (2019 - 5 428) ont été transférées au surplus d'apport pour un montant de 15 451 \$ (2019 - 18 998 \$).

Remboursement

Au cours de l'exercice, l'entité a remboursé 66 (2019 - 23) parts sociales en contrepartie d'un montant de 660 \$ (2019 - 205 \$) en espèces.

COOPSCO SAINTE-FOY

Notes afférentes aux états financiers, suite
(non audité)

Exercice terminé le 31 mai 2020

12. Engagements

Fédération québécoise des coopératives en milieu scolaire

L'entité est membre de la Fédération québécoise des coopératives en milieu scolaire (Fédération). En vertu d'un règlement sur la contribution obligatoire au capital, l'entité est tenue de souscrire à des parts privilégiées de la Fédération pour une somme déterminée au prorata de son actif. La contribution au capital est de 0,50 % de l'actif jusqu'à ce que les parts privilégiées de la Fédération détenues par l'entité atteignent 5 % du total de son actif. Le montant de la contribution au capital d'une année ne peut être inférieur à 500 \$ ni excéder 5 000 \$. Le montant total de la contribution au capital ne peut toutefois excéder 50 000 \$ pour l'ensemble des années de contribution. Le maximum étant atteint, aucune participation n'est à verser pour l'exercice.

Le chiffre d'affaires cotisable de l'exercice 2020 devant servir au calcul des quotes-parts de l'exercice 2020 est de 4 179 009 \$ (2019 - 4 949 866 \$). Le chiffre d'affaires cotisable représente les ventes brutes de l'exercice moins les ristournes qui totalisent 136 537 \$ (2019 - 134 254 \$).

L'entité doit verser à la Fédération une quote-part pour les services courants correspondants à 0,50 % de son chiffre d'affaires cotisable. Cette quote-part ne peut être inférieure à 1 000 \$ ni excéder 23 000 \$. La cotisation du prochain exercice est de 23 000 \$ (2019 - 23 000 \$).

L'entité doit verser à la Fédération une quote-part pour les services commerciaux correspondants à 0,10 % de son chiffre d'affaires cotisable. Cette quote-part ne peut excéder 15 000 \$. La cotisation du prochain exercice est de 4 179 \$ (2019 - 4 950 \$).

L'entité doit verser à la Fédération une cotisation annuelle pour les services courants équivalents à 2 \$ pour chaque nouveau membre. Au cours de l'exercice, 2 653 membres (2019 - 2 738) ont adhéré à l'entité, représentant ainsi une cotisation de 5 306 \$ (2019 - 5 476 \$).

L'entité doit également verser à la Fédération une cotisation annuelle, appelée « Dollars d'intercoopération - Services TI », pour les services des technologies de l'information, équivalant à 6 \$ par nouveau membre. Cette cotisation ne peut excéder 30 000 \$. Au cours de l'exercice, 2 653 membres (2019 - 2 738) ont adhéré à l'entité, représentant une cotisation de 15 918 \$ (2019 - 16 428 \$).

COOPSCO SAINTE-FOY

Notes afférentes aux états financiers, suite
(non audité)

Exercice terminé le 31 mai 2020

12. Engagements (suite)

Cégep de Sainte-Foy

En vertu d'un protocole d'entente échéant le 31 mai 2021, l'entité s'est engagée à verser à titre de loyer pour la librairie une redevance de 1,25 % des ventes nettes excluant les ventes des services alimentaires et les ventes provenant des soumissions au Cégep. Au cours de l'exercice, un montant de 33 100 \$ (2019 - 37 168 \$) a été versé. Ce protocole d'entente comporte une clause de renouvellement sur une base annuelle à son échéance, pour un maximum de 5 ans.

En juin 2014, l'entité a signé un protocole d'entente, reconduit tacitement jusqu'au 31 mai 2021, pour les espaces locatifs des services alimentaires. Les paiements minimums exigibles au cours du prochain exercice totalisent 180 000 \$.

13. Événement postérieur à la date de bilan

Après la fin de l'exercice, l'entité a contracté un prêt d'un montant de 250 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel majoré de 1,50 %. Les modalités de remboursement n'ont toujours pas été définies. Le prêt est grevé d'une hypothèque mobilière au montant de 250 000 \$ portant sur l'universalité des biens présents et futurs servant à l'exploitation de l'entité.

14. Éventualité

Suite à des mesures d'urgence décrétées par le gouvernement provincial en mars 2020, reliées à la propagation d'un virus menaçant la santé publique, l'entité a dû cesser certaines de ses activités. Suite à la fermeture des établissements dans lesquels la coopérative réalise sa mission, les services alimentaires ont été suspendus tandis que la librairie est demeurée ouverte par l'entremise de son site web. Jumelé au ralentissement économique général, aux dépenses inhabituelles à encourir et aux impacts de ces mesures sur les clients et fournisseurs de l'entité, ceci pourrait avoir des conséquences négatives importantes sur la situation financière de l'entité, et ce, pour une période et dans une mesure indéterminées au moment de la publication des présents états financiers. Les états financiers n'ont pas subi de modifications pour tenir compte de cette situation.

COOPSCO SAINTE-FOY

Notes afférentes aux états financiers, suite
(non audité)

Exercice terminé le 31 mai 2020

15. Actifs d'impôts futurs

L'entité dispose de pertes fiscales dont les dates d'expiration des périodes pendant lesquelles elle pourra se prévaloir de ces pertes pour réduire ses impôts sont les suivantes :

	Fédéral	Provincial
2028	6 527 \$	13 382 \$
2031	31 484	30 280
2032	214 463	213 615
2033	50 135	49 536
2035	107 812	107 511
2036	174 194	173 982
2039	22 603	26 741
	607 218 \$	615 047 \$

L'actif d'impôts futurs relatif à ces pertes a été évalué à 40 000 \$.

16. Opérations avec les membres

Au cours de l'exercice, l'entité a réalisé 94 % (2019 - 93 %) de son chiffre d'affaires avec les membres au sens de l'article 17 du Règlement d'application de la Loi sur les coopératives.

COOPSCO SAINTE-FOY

Notes afférentes aux états financiers, suite
(non audité)

Exercice terminé le 31 mai 2020

17. Exposition aux risques financiers

L'entité, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de l'entité aux risques à la date du bilan, soit au 31 mai 2020.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'entité est exposée à ce risque principalement en regard de ses créditeurs et de sa dette à long terme.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'entité sont liés aux débiteurs. L'entité consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. L'entité est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixes assujettissent l'entité à un risque de juste valeur.

18. Ventes de livres

Aux fins de l'application du Règlement sur l'agrément des librairies, les ventes de livres se répartissent comme suit :

	2020	2019
Ventes aux institutions	22 852 \$	25 673 \$
Ventes aux particuliers	1 807 544	1 781 561
	1 830 396 \$	1 807 234 \$

COOPSCO SAINTE-FOY

Annexe - Chiffre d'affaires brut, coût des marchandises vendues et frais directs
(non audité)

Exercice terminé le 31 mai 2020

	2020	2019
Chiffre d'affaires brut		
Librairie, fournitures et informatique	2 723 527 \$	3 030 062 \$
Services alimentaires	1 623 626	2 045 474
	4 347 153 \$	5 075 536 \$
Coût des marchandises vendues		
Stocks au début de l'exercice	361 266 \$	283 801 \$
Achats	2 581 217	3 077 876
	2 942 483	3 361 677
Stocks à la fin de l'exercice	428 369	361 266
	2 514 114	3 000 411
Frais de transport	29 986	29 706
	2 544 100 \$	3 030 117 \$
Frais directs		
Salaires et charges sociales	964 136 \$	1 078 915 \$
Assurances	10 408	10 158
Entretien et réparations	9 070	7 178
Formation	7 592	12 783
Loyer	190 517	217 168
Sécurité	4 701	4 094
Taxes et permis	35 135	35 493
Télécommunications	4 602	3 323
Amortissement des immobilisations corporelles	76 673	73 331
Amortissement des actifs incorporels	13 000	13 023
	1 315 834 \$	1 455 466 \$

COOPSCO SAINTE-FOY

Annexe - Frais de vente, frais administratifs, frais de réseau, frais financiers et autres produits
(non audité)

Exercice terminé le 31 mai 2020

	2020	2019
Frais de vente		
Publicité	5 119 \$	10 599 \$
Cartes de crédit	49 611	54 465
Frais de magasin	41 793	48 196
Voyage et représentation	9 152	10 490
Créances douteuses	-	262
	105 675 \$	124 012 \$
Frais administratifs		
Salaires et charges sociales	239 102 \$	277 230 \$
Entretien et réparations	17 252	21 985
Fournitures de bureau	8 050	10 102
Honoraires professionnels	9 985	14 575
	274 389 \$	323 892 \$
Frais de réseau		
Redevances	27 006 \$	28 221 \$
Éducation et intercoopération	2 371	2 609
	29 377 \$	30 830 \$
Frais financiers		
Intérêts et frais bancaires	1 435 \$	1 127 \$
Intérêts des emprunts bancaires	2 356	4 670
Intérêts de la dette à long terme	1 852	4 420
Frais de financement	-	2 500
	5 643 \$	12 717 \$
Autres produits		
Intérêts	1 572 \$	1 853 \$
Divers	41 832	45 545
Amortissement de l'aide gouvernementale reportée	5 000	15 000
Subvention salariale d'urgence du Canada	53 041	-
	101 445 \$	62 398 \$

COOPSCO SAINTE-FOY

Annexe - État des résultats - St. Lawrence
(non audité)

Exercice terminé le 31 mai 2020

	2020	2019
Services alimentaires	124 333 \$	148 228 \$
Autres	5 066	3 491
	129 399	151 719
Coût des marchandises vendues		
Alimentaire	57 887	67 872
Fournitures	2 061	2 125
	59 948	69 997
Trop-perçu brut	69 451	81 722
Dépenses d'opération	60 022	70 072
Trop-perçu avant redevances locatives	9 429	11 650
Redevances locatives	2 968	3 745
Trop-perçu net	6 461 \$	7 905 \$

Les chiffres sont présentés à titre d'information et sont inclus dans les résultats de l'entité.

NOS COORDONNÉES

COOPSCO

2410 chemin Sainte-Foy
Québec [QC] G1V 1T3

418 658-5833

coopscosf.com

 facebook.com/Coopstefoy/

 instagram.com/coopscosaintefoy/

ST. LAWRENCE BISTRO (BY COOPSCO SAINTE-FOY)

790 avenue Nérée-Tremblay
Québec [QC] G1V 4K2

418 656-6921 #275

[slc.qc.ca/students/
getting-ready-for-slc/food-services](https://slc.qc.ca/students/getting-ready-for-slc/food-services)



L'EXPÉRIENCE SERVICE TRAITEUR

lexperienceservicetraiteur.com



MERCI À NOS PARTENAIRES



Antidote

